

Le blason de Lovagny

Répondant à divers souhaits et recherches, le Conseil Municipal de Lovagny a décidé de doter la commune d'un blason lors de sa séance du 25 janvier 1985. Le 21 juin 1985, après avis de la Commission Nationale d'Héraldique, le blason de Lovagny, dessiné par Pierre Caddet, enfant de la commune, a été définitivement adopté.

Définition héraldique

Ecartelé :

Les armoiries de Lovagny se composent de six parties :

- 1 - au chef de sable chargé de cinq tours d'argent
- 2 - au premier de gueules à une croix d'argent ;
- 3 - au second d'azur à clocher d'argent ;
- 4 - au troisième d'azur à trois ponts d'argent posés deux et un ;
- 5 - au quatrième de gueules au loup passant d'argent.
- 6 - l'écu est surmonté d'un listel « Lovagny »

1 - Le haut du blason,

« au chef de sable chargé de cinq tours d'argent »



Les 5 tours rappellent les cinq châteaux disparus, en ruines ou subsistant encore dans la commune :

- le château de Saillon (disparu),
- la tour du Petit Grézy (en ruines),
- le château de Pontverre (en ruines),
- le château de Chavaroche,
- et le château de Montrottier.

- le château de Saillon

Le château de Saillon a aujourd'hui disparu, tout du moins de la surface de la commune. Il n'en reste que ses soubassements, avec des murs de plus de 1.50 m d'épaisseur, sur lesquels cette maison a été bâtie et a pris son emplacement même.

La seigneurie de Saillon était située dans le Bas-Valais suisse.

Les Pontverre avaient des droits féodaux à Saillon, droits partagés avec une famille noble de Saillon. Cette même famille possédait à son tour des droits féodaux à Pontverre.



la maison aujourd'hui bâtie sur les fondations du château de Saillon

Plusieurs actes du Moyen-Age font état d'échanges de terrain ou de propriétés entre les Pontverre et les Saillon, tant à Pontverre qu'à Saint-Triphon dans le Chablais vaudois, ou Ormont dans le Valais suisse. Dans son testament de 1329, Guichard de Pontverre cite les acquisitions qu'il a faites en Genevois auprès d'Aymon de Saillon.

- la tour du Petit Grézy

Ce sont ces ruines que l'on peut apercevoir sur le promontoire, sur la droite à l'entrée de l'allée du Château, juste à côté de la Taverne de Pontverre.

Au Moyen-Age, propriété des Seigneurs de Grézy, la tour constituait une première ligne de défense chargée de surveiller le passage au-dessus, au pont des Liasses. Elle appartenait à la famille de Grézy, illustre famille noble savoyarde, apparentée aux Sires de Faucigny. Cette famille, originaire du Chablais, était possessionnée à Féternes, Lausanne en Suisse, et dans de nombreuses autres terres de l'ancien comté de Genève.



les ruines de la tour du Petit Grézy

Au Moyen-Age, les pays ne sont pas définitivement arrêtés dans leur emprise territoriale ; chaque famille noble possède une mosaïque de territoires, imbriqués les uns dans les autres suite à des acquisitions, successions, mariages, partages, etc... C'est ce qui explique qu'une famille du Chablais possédait des terres à Lovagny.

La tour perdit de son importance à partir de 1265 lorsque le château de Montrottier fut acquis par la famille de Grézy. C'est probablement à partir de cette époque qu'elle fut délaissée et tomba en ruine.

le château de Pontverre

Aujourd'hui, ses ruines cachées par les arbres se dressent sur le promontoire, à l'entrée du bois du Poète, au-dessus du tunnel ferroviaire, sur la rive gauche du Fier. On en distingue vaguement quelques pierres en prenant le chemin piétonnier qui relie le site des Gorges du Fier à son petit parking de Pontverre.

Il abritait une des plus illustres familles de la noblesse savoyarde, dont l'origine remonte probablement au 10^{ème} siècle.

Les sires de Pontverre étaient seigneurs à Lovagny et possédaient également des seigneuries à Epagny, Cruseilles, Ugine, Brens, Saint-Triphon et Aigremont dans le Chablais Vaudois et Ormont et Saillon dans le Valais suisse.



les ruines du château de Pontverre



Dans un acte daté de 1159, il est mentionné un certain Pierre de Ponte Vitreo, témoin d'une donation faite par Humbert III de Savoie à l'abbaye d'Hautecombe. Au cours des siècles suivants, plusieurs autres actes mentionnent la famille de Pontverre et la famille de Savoie, ce qui montre bien l'importance de cette famille. Or, jusqu'au début du 15^{ème} siècle, le comté de Genève était indépendant vis-à-vis de la Maison de Savoie ; les seigneurs de Pontverre, situés dans le territoire de ce comté, auraient dû rendre hommage aux comtes de Genève, mais comme ce ne fut pas toujours le cas, cela entraîna de nombreux conflits entre les Pontverre et les Genève...

En 1550, le dernier descendant mâle de cette famille, Marin de Pontverre, vendit la seigneurie et ses revenus à Pierre de Menthon. Au 17^{ème} siècle, Charles Auguste de Sales dépeint le château comme étant en ruine.

- le château de Chavaroche

Sur les hauteurs de la rive gauche du Fier, le château de Chavaroche est situé sur la commune de Chavanod. Cependant, de par son histoire, il reste profondément attaché à Lovagny.

« Chavaroche »
signifie
« Roche-chauve ».



le château de Chavaroche,
dans les années 1920



le château de Chavaroche,
de nos jours

Appartenant également à la famille de Pontverre, il fut probablement érigé pour contrôler le passage de la rivière au lieu-dit « le saut du Fier » ainsi que la route qui allait à Rumilly en longeant la rive gauche du Fier à l'emplacement de la voie ferrée actuelle.

En 1344, Guichard de Pontverre est assiégé par le Comte de Genève dans son château de Chavaroche « *par chevauchée et transport d'engins de siège* ».

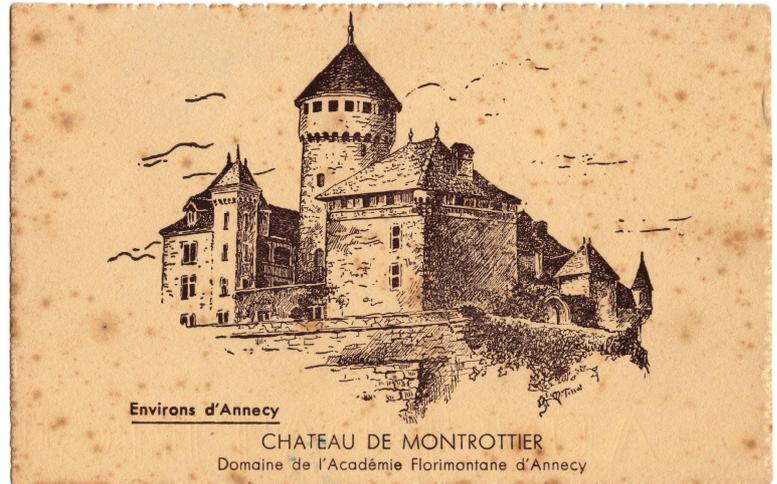
En 1567, le château est vendu au Comte Charles de Menthon.

En 1688, le comte René de Menthon admodie (prendre un bail pour des terres à cultiver) le château à messire François Dompmartin. A cette occasion un état

des lieux est dressé, décrivant une petite forteresse avec plusieurs corps de logis, mur d'enceinte et pont levis, dont il ne reste plus aujourd'hui qu'une imposante tour quadrangulaire, devenue la propriété de la commune de Chavanod, surplombant le Fier et très difficile d'accès, mais qui reste encore très impressionnante.

- le château de Montrottier

Il s'agit là du seul château existant encore sur Lovagny. Situé sur un mamelon (455 mètres), isolé par la coupure très profonde dite de la « grande fosse » (ancien lit du Fier) au nord et à l'est et au sud par le lit du Fier, ce château fut certainement bâti sur les ruines d'un ancien oppidum romain (construction fortifiée située sur une hauteur).



une carte postale ancienne
du château de Montrottier

Se dresse là une belle forteresse, des 13^{ème} et 15^{ème} siècles pour les bâtiments anciens (la tour des Religieuses, au sud, datée du 13^{ème}, et au centre de la cour, un beau donjon cylindrique avec machicoulis du 15^{ème}), et du 19^{ème} siècle pour l'aile ouest et la tour d'escalier transformée dans un style renaissance.

Le château est bâti en 1253 par le seigneur Jean de Montrottier propriétaire.

Dès 1265, le château passe dans la famille de Grézy.

Le 10 mars 1425, François de Grézy donne Montrottier au duc Amédée VIII de Savoie.

Le 9 mars 1427, Amédée VIII revend Montrottier à Pierre de Menthon.

Le 1^{er} février 1799, le château est vendu comme bien national, et acquis par quatre spéculateurs genevois, Bénédicte Dufour, Daniel Dunant, (le père d'Henri, futur fondateur de la Croix Rouge), Daniel Fol, Théodore Bonneton. Puis Bénédicte Dufour, rachète les parts de ses associés et lègue le domaine à son fils, Henri Georges Dufour.

Ce dernier vend Montrottier, le 27 mai 1839, au baron Jules de Rochette, qui meurt peu après. De 1864 à 1870, sa veuve Mathilde entreprend de le faire restaurer en style renaissance, sous la direction de l'architecte Delimoges. Mais ruinée, elle est contrainte en 1876 de vendre le château, son mobilier et ses terres, environ 150 ha, au dernier descendant d'une famille d'industriels lyonnais, les FrèreJean.

En 1906, Madame Frèrejean, veuve de Louis Georges Jules Frèrejean (1839-1902), décède à son tour sans héritier ; et c'est son frère Léon Marès qui hérite du château. A sa mort en 1916, celui-ci lègue dans un testament son château, ses terres et toutes les collections à l'Académie Florimontane qu'il avait rejointe en 1909. Depuis cette date, l'institution gère toujours le château et son domaine.

Grand collectionneur de la fin du 19^{ème} et du début du 20^{ème} siècles, Léon Marès y a rassemblé meubles, faïences et porcelaines, dentelles et tapisseries, armes et armures, objets rares d'Afrique et d'Extrême-Orient ainsi que des bas-reliefs en bronze des sculpteurs Pierre et Hans Vischer de Nuremberg, qui destinés à être fondus, furent récupérés en 1808 à Augsbourg, par un ancêtre des Frèrejean.



Le château de Montrottier de nos jours

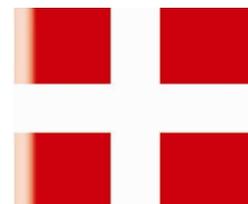
Aujourd'hui, bien que propriété privée, le château est ouvert aux visites du public, et la salle des Gardes peut accueillir des manifestations (mariages, séminaires, et autres animations...)

Plus de renseignements
www.chateaudemontrottier.com

2 - Le premier quartier

« de gueules à une croix d'argent »,

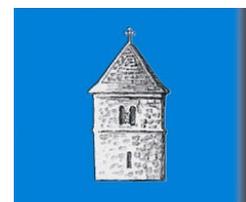
reprend les armoiries de la Savoie, constituées d'une croix blanche sur fond rouge, en souvenir de l'appartenance à l'ancien duché de Savoie.



3 - Le second quartier

« au second d'azur au clocher d'argent »,

rappelle l'ancien prieuré bénédictin situé au sud de l'église, au chef-lieu de Lovagny, dont la fondation est antérieure à 1040.



Dépendance de l'abbaye bénédictine de Savigny dans le Rhône, son origine est attestée dès 1032. En 1162, Frédéric DE HAUHENSTAUFEN, mieux connu sous le nom de Frédéric Barberousse, confirme l'appartenance du prieuré comme filiale du monastère de Savigny et déclare le prendre sous sa protection spéciale. Le prieur le plus illustre est sans doute Gallois DE REGARD, en 1558, qui fut par la suite évêque de Bagnoréa près de Naples en Italie, et secrétaire particulier du pape Pie V à Rome ; et c'est en revenant d'Italie que, séduit par l'art de la renaissance, il fit construire le château de Clermont en Genevois d'où il était originaire, de 1575 à 1577. Le dernier prieur en fut Claude François DE THIOLLAZ qui, en 1823, devint évêque d'Annecy.

Puis, par adjudication du 7 floréal an III de la République, le citoyen Joseph Civil GARBILLON, avocat annécien, révolutionnaire, député à l'Assemblée des Allobroges, maire de Chavanod, fit l'acquisition pour la somme de 27000 livres du prieuré, des 10 journaux et 102 toises qui y sont rattachés. Le 3 octobre 1831, le curé Simon MERLINGE rachète le bâtiment de l'ancien prieuré pour en faire la cure paroissiale. Le dernier prêtre résident en fut le curé POLLIER, mort en 1960.

En 1988, avec l'aide de l'OPAC, la municipalité transforme le presbytère en logements sociaux.

4 - Le troisième quartier

« d'azur à trois ponts d'argent deux et un »,

symbolise les trois ponts de franchissement du Fier :

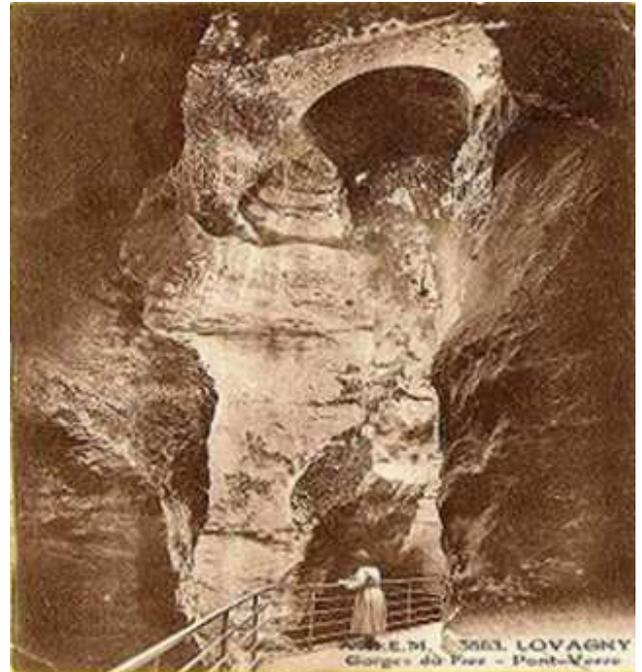


- le pont de Pontverre

D'après la légende, les Sarrasins et les fées auraient jeté ce pont de verre au-dessus du torrent. Et c'est en raison de son apparence aérienne et fragile qu'on l'a assimilé à un pont de verre... *pons vitreus* dans les chartes en latin.

La famille de Pontverre tire son nom de ce pont dont elle assurait la garde, mais aussi percevait péage des voyageurs qui l'empruntaient.

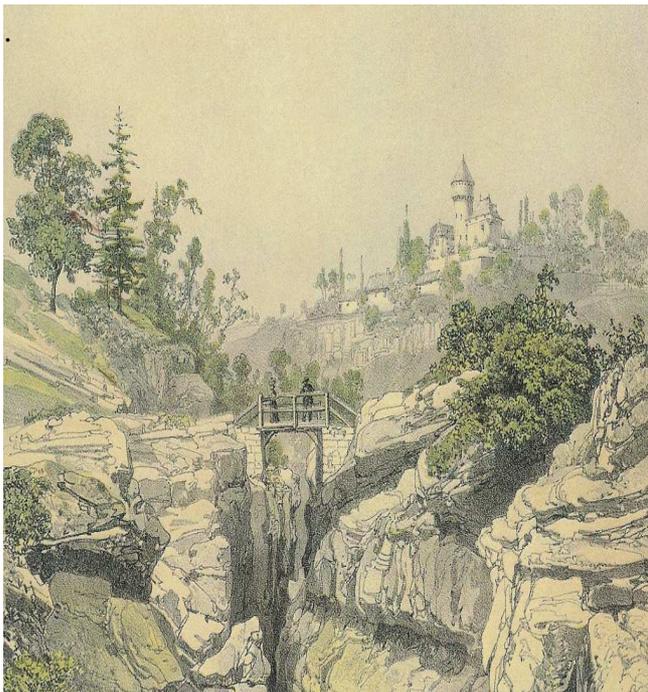
Probablement construit en bois au Moyen-Age, il fut ensuite remplacé par un pont de pierre. Le pont actuel fut réalisé en 1956, lors de la construction de la route départementale 116 reliant Lovagny à Chavanod.



l'ancien pont de pierre
avant sa reconstruction en 1956

- le pont des Liasses

Ainsi dénommé parce que les parapets étaient constitués de fagots de branchages ou « liasses » en patois savoyard pour masquer le vide d'une hauteur de 30 mètres environ.



Le pont des Liasses, gravure du 19^{ème} siècle
Collection Nice et Savoie

Situé à l'emplacement du pont SNCF actuel, il permettait, au chemin venant de Maclamod, (commune de Chavanod) et traversant la forêt de Velluet de franchir le Fier. Il fut donc remplacé par ce solide viaduc lors de la construction de la voie ferrée reliant Aix-les-Bains à Annecy, inaugurée en 1866.

Aujourd'hui, le pont que l'on dénomme Pont des liasses est la passerelle construite en 1869 permettant d'accéder aux gorges du Fier.

Le 30 septembre 1960, la crue du Fier emporta la maison du garde-barrière située de l'autre côté de la voie ferrée ; le débit du Fier devait être d'au moins 1300m³/s, alors que son débit moyen est d'environ 20m³/s

- le pont des Contrebandiers

Troisième endroit où l'on peut franchir aisément le Fier du fait du rapprochement de ses berges, il est aussi appelé le « **Saut du Fier** ».

L'itinéraire était certainement très fréquenté au Moyen-Age pour justifier la construction du château de Chavaroché qui en gardait le passage. Néanmoins, vu sa faible hauteur, la passerelle devait être emportée à chaque crue du Fier.

Ce passage a pris le nom de « pont des Contrebandiers » en raison de la création d'une zone franche dans le nord du département en 1860, lors du rattachement de la Savoie à la France. Cette ligne de partage se situait le long de la rivière des Ussets, la Clusaz et Flumet dans le Val d'Arly. Un fort trafic de tabac, café, sucre et allumettes était organisé entre le nord et le sud du département. Cette zone encadrant les gorges du Fier constituait le seul endroit où la rivière était relativement facile à franchir entre Annecy et Hauteville-sur-Fier.



l'étroit passage appelé aussi « saut du Fier »

Pour assurer la surveillance du trafic, une caserne de douaniers avait alors pris place au village de Pontverre-Bas...

5 - Le quatrième quartier

« de gueules au loup passant d'argent »,

(loup = *lupus* en latin > Lovagny) rappelle les nombreux loups vivant autrefois sur le territoire de la commune.

Le loup se retrouve dans l'étymologie de Lovagny sous les différentes écritures :

Laupanacium (village où vivent les loups),
Lupania après le 3^{ème} siècle,
puis *Lauvaniacum*,
et *Lovagniez* au 15^{ème} siècle.



6 - Le listel de Lovagny

